Santé et sécurité au travail

Devenir Acteur PRAP en entreprise (PRAP IBC)
« Prévention des Risques liés à l'Activité Physique »
Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau

Public : Tout salarié
Prérequis : Aucun
Délai d'accès : En inter selon un calendrier de programmation - En intra avec une intervention garantie sous un délai de 8 semaines selon les besoins
Accessibilité : Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITION DE REUSSITE DE LA DEMARCHE PRAP

- Engagement de l'entreprise : pour être efficace, la formation PRAP doit être soutenue par l'encadrement.
- Un groupe Pilote et des groupes de travail doivent être mis en place à l'issue de la formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Développer une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique dans l'organisation à travers des acteurs PRAP identifiés.
- Contribuer à la remontée des situations difficiles ainsi qu'à leur analyse et amélioration de façon continue.
- Permettre à l'ensemble des acteurs de l'établissement de participer à l'amélioration des conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladie professionnelles.

PROGRAMME

Domaine de compétence 1 – Être capable de se situer en tant qu'acteur de Prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Domaine de compétences 2 – Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Domaine de compétences 3 – Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Durée : 2 jours
14 heures

STAGIAIRES
De 4 à 10 stagiaires

MODALITES ET MOYENS PEDAGOGIQUES
-Formation en présentiel
-Apports de connaissance
-Echanges interactifs avec les stagiaires
-Mises en situation pédagogiques
-Etude de cas pratiques

MODALITES D'EVALUATION
Evaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation et certification finale.

Un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable d'une durée de validité de 24 mois. Le certificat est délivré par l'INRS et le réseau Prévention

Cette formation fait l'objet d'un Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) obligatoire à réaliser tous les 2 ans

MOYENS D'ENCADREMENT
Formateur PRAP IBC certifié et à jour de son recyclage

TARIF
Nous consulter

EN SAVOIR PLUS

www.msaservices-poitou.fr
05 49 43 86 68
formation@msaservices-poitou.fr